



INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de la compétition : COURSE CROISIERE EDHEC
 Dates complètes : du 5 au 13 avril 2019
 Lieu : Les Sables d'Olonne – Port Olona
 Autorité Organisatrice : CLUB VOILE COURSE CROISIERE EDHEC
 Grades : Grade 4 et Grade 3 pour les finales

AVENANT N°2 aux INSTRUCTIONS de COURSE

Article 1

Dans les articles 6 des IC et 9 des IC Spécifiques à l'Organisation des Finales du TROPHEE MER, l'identification des pavillons de séries est donnée comme suit :

CLASSE GRAND SURPRISE	Monotypes GRAND SURPRISE homologués et armés pour la réglementation en vigueur	PAVILLON DE CLASSE	 Pavillon VENDEE
CLASSE J 80	Monotypes J 80 homologués et armés pour la réglementation en vigueur	PAVILLON DE CLASSE	 WORLD'S 2018 Les Sables d'Olonne - Vendée

Article 2

Dans IC 18.6, Pénalités pour infraction aux IC 18.1 à 18.5, remplacer IC 18.4 par :
 IC 18.4 : Pénalité sans instruction de 2 points par gilet non capelé (ceci modifie la RCV 63.1)

Article 3 : MODIFICATION au PROGRAMME des COURSES du lundi 8 avril 2019

Lundi 8 avril	09 h 00	Briefing skippers OBLIGATOIRE*
	11 h 00	Mise à disposition du Comité de Course pour un temps d'entraînement suivi d'un 1 ^{er} signal d'avertissement et de courses à suivre

Article 4

Modifier l'IC 6.2 comme suit :

La répartition des groupes sera affichée sur le tableau officiel d'affichage le lundi 8 avril 2019 à l'ouverture de l'émergissement lors de la course d'entraînement.

Fait aux Sables d'Olonne,
 Le 7 avril 2019
 Pour affichage avant 20 h 00
Paul-Edouard DESPIERRES
 PRO sur la 51^{ème} CC EDHEC

